

Décidément... le mariage I

Notre époque est marieuse !
Voilà maintenant qu'elle veut marier les prêtres !
Il a suffi d'une réponse (juste et traditionnelle) du futur numéro deux de l'Église
pour que tous les médias s'enflamment.
et reprennent une antienne déjà souvent chantée.

En fait, si on a demandé à Monseigneur Parolin :
« *Est-ce un dogme, une obligation, que les prêtres catholiques ne soient pas mariés ?* »
La réponse est évidente : ce n'est pas un dogme !
Beaucoup de prêtres catholiques, en Orient, sont mariés
où le célibat n'est demandé qu'aux moines et aux évêques.

Quoi qu'il en soit, il est important de faire le point :
Pourquoi demande-t-on au prêtre le célibat ?
Beaucoup d'historiens pensent que l'instauration du célibat
avait d'abord une raison simple :
Il ne fallait pas que les prêtres captent les biens d'Église au profit de leurs enfants.

Mais cette question matérielle, vraie, n'est que seconde.
Comme est seconde une autre question matérielle, celle des revenus.
Ceux des prêtres actuels ne permettent pas de faire vivre une famille.
Il faudrait pour cela doubler le denier de l'Église !

Pour justifier le célibat, beaucoup parlent de disponibilité. Ce n'est pas rien !
Mais les raisons sont de l'ordre de la foi !
Le Christ n'était pas marié ! Et le prêtre veut suivre le Christ. Le rendre présent.
Et il fait du célibat non un pis-aller, mais une option positive (Mt 19, 10-12).
Le célibat est en vue, signe du Royaume des Cieux !

Qu'est-ce à dire ?
Le rôle du prêtre est de témoigner de la vie que Dieu donne gratuitement.
Au-delà de tous les mérites humains. Au-delà des possibilités de l'homme !
Son célibat est comme une proclamation :
Il y a beaucoup de réalités excellentes sur terre...
Mais ce que Dieu donne est plus grand !
A tous les mutilés de l'amour, tous les blessés du couple, tous les handicapés du mariage,
son célibat dit :
Non, tu n'es pas fichu. Toi aussi, tu es fait pour la vie
et cette vie est plus forte que toutes les morts.

Notre époque donne une importance très grande à la vie sexuelle et affective.
En un sens, elle a raison...
Mais le bonheur est au-delà...
Et si l'on réclame tant que le prêtre se marie
n'est-ce pas que l'on ignore ou que l'on a peur de cet au-delà ?

Monseigneur Michel Dubost
Évêque d'Évry – Corbeil-Essonnes
Le 16 septembre 2013